

CHRONIQUE

Le déchiffrement des documents illisibles au « Service des successions » de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

A la fin de la guerre, l'Agence centrale des prisonniers de guerre a reçu, par caisses entières, des paquets et enveloppes contenant les papiers, documents et souvenirs personnels, trouvés sur les corps de soldats allemands morts sur le champ de bataille.

Chargé par la Convention, conclue à Genève le 27 juillet 1929, relative au traitement des prisonniers de guerre, de transmettre aux familles des nouvelles des prisonniers, le Comité international a désiré aussi remettre aux familles des disparus et des morts, souvent anonymes, les objets et souvenirs personnels trouvés sur les champs de bataille ou sur les cadavres, et cela selon les dispositions de l'article 4 de la Convention pour l'amélioration du sort des blessés et malades dans les armées en campagne. Pour ces fins, il a dû, d'une part, se préoccuper d'identifier ces « disparus » pour établir avec certitude le décès de ces hommes en regard de l'état civil et, d'autre part, de connaître l'adresse de leur famille.

Ce travail a été rendu difficile, avant tout, par l'état dans lequel se trouvait le matériel étudié ; les papiers qui s'y trouvaient étaient, en effet, restés des semaines, des mois, peut-être, exposés aux intempéries, enfouis sous les décombres ou enterrés ; ils se sont, ainsi, peu à peu transformés en un amas innommable de chiffons déchirés, effrangés, tachés d'huile ou de terre, parfois partiellement carbonisés, souillés de sang, de sanie ou de pus, délavés par la pluie, maculés par la boue. Si l'on ajoute qu'il en émanait souvent une odeur répugnante et que, fréquemment, on y trouvait, en dépit d'une indispensable désinfection, de la vermine, on rendra volontiers hommage aux collaborateurs et collaboratrices de l'Agence centrale des prisonniers de guerre qui, surmontant leur dégoût, n'ont pas hésité à manipuler ces débris pour leur arracher leur secret.

Déchiffrement des documents illisibles

Les papiers et objets reçus au « Service des successions » étaient examinés tout d'abord dans un premier bureau où une quinzaine de personnes s'occupaient à déchiffrer les documents plus ou moins lisibles, tandis que ceux qui apparaissaient dans un trop mauvais état étaient mis de côté pour être, si possible, déchiffrés à l'aide de méthodes physiques ou chimiques. Pour exécuter ce dernier travail, une installation, si modeste qu'il peut paraître prétentieux de la nommer « Laboratoire », fut montée par M. Marc Cramer, D^r ès sciences, qui prit la direction du travail de déchiffrement des « illisibles ».

Malgré la simplicité du matériel composé d'une petite lampe à rayons ultra-violet, une douzaine de réactifs, un fer à repasser, quelques baguettes de verre, un paquet d'ouate, quelques feuilles de cellophane verte ou jaune, il a été possible de déchiffrer presque tous les documents qui semblaient illisibles au premier abord. Il peut être intéressant, sur la base des expériences faites, d'indiquer sommairement les résultats obtenus comme aussi de signaler quelques déficiences des instruments d'identification et des moyens mis en œuvre.

D'une manière générale, les pièces reçues au « Service des successions » ont toujours été les mêmes ; il s'agissait d'objets personnels d'usage courant : un portefeuille, un portemonnaie contenant quelques menues piécettes, pfennings, centimes, öre, kopecks, une montre, un canif, un peigne, une alliance, une ou deux bagues de fantaisie, parfois un médaillon, des objets religieux, médailles, scapulaires, missel ou psautier, souvent aussi, des amulettes ou même des formules magiques destinées à écarter du porteur tout mal ou toute blessure ; enfin, d'innombrables papiers divers, pièces de légitimation militaires ou civiles, lettres, photographies de la maison où habitait le soldat, de ses proches, reproductions de scènes de la guerre, etc...

Les principaux moyens d'identification ont été, bien entendu, les papiers d'identité militaires ou civils, « Solderbuch », « Wehrpass », livret de travail du R.A.D. (Reichsarbeitsdienst), certificats de distinctions, permis de conduire, cartes d'identité, etc., et dans une moindre mesure, les plaques d'identité. Les certificats d'ascendance aryenne (Nachweis für arische Abstammung) — il en parvenait parfois — ont été des plus pré-

Déchiffrement des documents illisibles

cieux ; ils permettaient, en effet, de retrouver, en même temps, l'état civil et l'adresse de l'homme et de ses parents et grands-parents.

Dans un grand nombre de cas cependant, les papiers officiels faisant défaut, il fallait essayer de trouver, d'une autre manière un indice quelconque ; un nom, une adresse, notés, en passant, dans un agenda ou au dos d'une photographie offerte au moment du départ ont parfois suffi pour cela ; des lettres ont permis de déceler le grade et le numéro de secteur postal (Feldpostnummer) du défunt, ainsi que le nom et l'adresse de l'expéditeur, femme, parents ou fiancée.

Un homme put être identifié, simplement parce qu'il avait pensé à noter son nom et son numéro de secteur postal à l'intérieur d'une trousse où il rangeait des boutons, du fil et des aiguilles ; un autre le fut, par exemple, grâce à une inscription dédicatoire gravée sur la cuvette intérieure de la montre qu'il portait sur lui et qui fut autrefois offerte à son père, en reconnaissance de longs et fidèles services, par l'usine où il travaillait.

Indiquons en passant que l'une des plus grandes difficultés rencontrées dans le déchiffrement des livrets de solde (Solderbücher) provient de ce que plusieurs indications importantes sont placées en haut ou en bas des pages ; or, ce sont ces endroits précisément qui étaient le plus souvent endommagés, soit par érosion normale des bords soit par le sang ou la sanie qui, filtrant entre les pages, sont venus les maculer.

Les plaques d'identité, métalliques, sont, en général, demeurées en bon état ; la plupart étaient plus ou moins lisibles. Lorsqu'elles étaient sales ou rouillées, un grattage superficiel avec un grattoir mousse ou une simple gomme à encre, ou de légers coups de crayon de couleur, suffisaient, en général, à les rendre lisibles. On plongeait les plaques les plus abîmées, durant quelques minutes, dans une solution concentrée de soude ou de potasse caustique et on les faisait revenir ainsi presque à l'état neuf.

Déchiffrement des documents illisibles.

Diverses méthodes ont été employées afin de parvenir au déchiffrement des documents reçus. On s'est servi successive-

Déchiffrement des documents illisibles

ment des lumières colorées, de la lumière ultra-violette, de divers réactifs — il fallait détacher le papier pour arriver à lire des mentions jusqu'alors cachées sous une couche de sang, de sanie ou de pus —, enfin de la chaleur seule.

Deux difficultés d'ordre pratique se présentèrent dès le début : d'une part, l'installation dont on disposait n'était, certes, pas comparable à un laboratoire puisqu'elle se composait d'une chambre, munie d'un lave-mains, dans un hôtel désaffecté ; d'autre part, il était indispensable que ne fussent pas engagées des dépenses exagérées et que les travaux fussent exécutés dans le minimum de temps possible. Car le « Service des successions » recevait un grand nombre de « cas » à traiter. On renonça, dès l'abord, aux méthodes photographiques et radiographiques qui eussent été, il est vrai, très pratiques mais aussi qui auraient coûté trop cher et pris trop de temps. Il fallait employer des méthodes simples et rapides, et, en définitive, l'efficacité du travail accompli se révéla grande puisque seul le 1,5% des pièces soumises à l'examen demeurèrent, en dépit de tous les efforts, illisibles.

Lumière colorée.

C'est un fait d'expérience courante qu'une étoffe, un dessin apparaissent avec des nuances très différentes lorsqu'on les regarde à la lumière ordinaire ou à la lumière artificielle. On a donc tenté de provoquer des contrastes de couleurs, d'éclairer les documents par le moyen de lumière colorée ou, ce qui revient au même, de les lire à travers des filtres colorés. Les couleurs qui ont fourni les meilleurs résultats ont été un vert olive clair et un jaune orangé.

Renonçant à l'achat trop dispendieux d'une lampe monochromatique à vapeur de sodium, un éclairage semblable fut réalisé à de bien meilleures conditions, en employant des feuilles de cellophane colorée. Lorsque le texte à lire était indéchiffrable à la lumière ordinaire, parce que trop pâle, il est souvent arrivé qu'il apparaisse assez nettement lorsqu'on le regardait à travers la feuille de cellophane, appliquée sur le papier.

Déchiffrement des documents illisibles

Rayons ultra-violet.

Tous les documents indéchiffrables furent placés après cette première épreuve sous la lampe à rayons ultra-violet. Les résultats furent très différents, selon les cas. Certaines pièces sont restées aussi illisibles et même, parfois, des traces d'écriture, visibles à la lumière blanche, disparaissaient sous les rayons ultra-violet. D'autres fois, au contraire, ceux-ci rendaient parfaitement lisibles des indications qu'on n'apercevait absolument pas à la lumière ordinaire.

Le cas particulier des encres à base de colorants d'aniline est intéressant à étudier. Ces encres n'étaient en général, pas fluorescentes par elles-mêmes sous les rayons ultra-violet ; en revanche, il est arrivé souvent que des encres, altérées et décolorées par moisissure, soient devenues illisibles à la lumière ordinaire alors que, sous la lampe spéciale dont nous parlons, elles devenaient lumineuses. Plusieurs fois, une partie des textes seulement était visible à la lumière blanche, le reste, décoloré, devenait invisible. Sous les rayons ultra-violet, c'est précisément la partie invisible à la lumière ordinaire qui devenait lumineuse, tandis que le reste, où l'encre n'était pas altérée — et visible par conséquent à la lumière ordinaire — disparaissait.

Traitement chimique.

On soumit les documents qui résistèrent à l'épreuve des rayons ultra-violet à l'action de divers réactifs chimiques. Suivant la nature des encres, il fallut varier la méthode.

Pour les encres à base de tannate de fer, de bons résultats ont été obtenus avec le sulfure d'ammonium, et, dans un ou deux cas, avec l'o-phénanthroline.

Les encres d'aniline furent plus « rebelles » et, dans presque tous les cas qui ne purent être résolus, il s'agissait d'encres de cette nature. C'est l'acide chlorhydrique ou l'acide oxalique dilués, comme aussi, dans quelques cas, l'ammoniaque ordinaire qui donnèrent les meilleurs résultats ; pour les encres au bleu de méthylène cependant, c'est l'acide perchlorique.

Déchiffrement des documents illisibles

Remarquons aussi que souvent, lorsque le traitement chimique n'avait donné que des résultats nuls ou insuffisants, les documents purent être déchiffrés grâce aux rayons ultra-violetts qu'on avait employé sans succès pourtant, avant le traitement chimique.

Chaleur.

Enfin, lorsque tous les autres moyens avaient échoué, on put, une ou deux fois, obtenir des résultats favorables en soumettant le document à l'action de la chaleur. On se servit pour cela d'un fer à repasser, en ayant soin d'interposer une feuille de mica entre le fer et le document, afin d'écartier tout risque de carbonisation.

Lavages.

Très souvent, les documents se trouvaient, au moment où ils parvenaient au « Service des successions », dans un tel état de saleté qu'il eût été vain de tenter une expérience quelconque avant de les avoir nettoyés.

Pour les papiers souillés de terre ou de boue, un simple lavage à l'alcool a suffi, en général. Dans ce cas, comme dans tous les autres, on évitait, autant que possible, d'employer des liquides aqueux, dans la crainte de voir le papier, déjà très abimé, être réduit en pâte. Pour les taches d'une autre nature, on se servait, tour à tour, de la plupart des dissolvants usuels : alcool, benzène, acétone, chloroforme, acétate d'isoamyle.

Pour les taches de sang, de beaucoup les plus nombreuses, le problème était double : il fallait, d'une part, séparer les pages collées les unes aux autres par le sang coagulé, d'autre part, enlever les taches afin de lire, si possible, le texte qu'elles recouvraient. A cette fin, on se servit, dans la majeure partie des cas, d'eau oxygénée médicinale à 10 volumes, ou, suivant la nature de l'encre, de perhydrol à 100 volumes. Il est intéressant de noter que le sang semble avoir, souvent, joué le rôle d'agent protecteur pour l'encre qui apparut parfaitement visible, une fois la tache enlevée.

A travers les revues

Telles sont les grandes lignes du travail accompli par le Service des successions ; un exposé plus complet aurait réclamé des précisions d'ordre technique qui dépasseraient le cadre de la *Revue internationale*.

A travers les revues

Entr'aide française. Pages sociales, Paris, n° 28, juin-juillet-août 1947.

Nous extrayons de ce numéro consacré à l'Alsace un article écrit par M^{lle} M. Filbert, assistante sociale, et décrivant la création et l'activité du « Centre de formation professionnelle pour mutilés » dont l'Entr'aide française établit le projet il y a une année. Il s'agit d'une œuvre humanitaire au premier chef et la « *Revue internationale* » qui a déjà parlé, à plusieurs reprises, des efforts entrepris dans le même sens, par les institutions publiques d'entr'aide et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge des différents pays ¹ est heureuse de la signaler.

Après avoir indiqué les difficultés que rencontrèrent les promoteurs de ce Centre qui, en octobre 1946 déjà, comptait 90 élèves, M^{lle} Filbert décrit, de la manière suivante, les principes et les buts de cette œuvre :

« Principes et but du Centre. — 1) Rendre aux mutilés le maximum de capacités physiques par des exercices et des traitements appropriés. Les muscles de l'articulation voisine d'une amputation sont souvent atrophiés, l'articulation moins souple. Une gymnastique adaptée rend souple et vigueur. Le port de la prothèse en est allégé et celle-ci est maniée avec plus d'habileté : marche moins claudicante, marche sans canne même pour un double amputé, mouvements du bras plus assurés, pas de tremblement de la plume maintenue par un appareil. L'infirmes compense. Il faut fortifier les muscles de secours pour éviter la déformation du squelette et pour donner plus d'aisance à la « compensation. D'où l'étude des gestes qui peuvent encore être faits et de leur développement maximum. De même, il faut une constante surveillance des appareils orthopédiques et une éducation du mutilé pour les soins du moignon (talquage) ce qui évitera les abcès et les troubles circulatoires. Ayant acquis de cette façon une certaine assurance physique, le mutilé aborde avec plus de chance de succès le problème professionnel.

¹ *Revue internationale*, août 1946, pp. 673-689 et août 1947, pp. 681-688.